

LE JOUR, 1949
10 DÉCEMBRE 1949

A L'OCCASION D'UN DEUXIÈME CENTENAIRE

Le couvent arménien catholique de Bzommar célèbre ces jours-ci son deuxième centenaire.

Ses fondateurs étaient venus d'Alep au Liban en 1707. Louis XIV était roi de France et Anne Stuart, reine d'Angleterre. Bzommar était fondé en 1749. Le terrain avait été acheté aux Khazen ; et, le couvent rapidement construit, le patriarche arménien, déjà établi au Liban, s'y installait.

Deux siècles se sont écoulés depuis la fondation de Bzommar, deux cent quarante ans et plus depuis l'arrivée de ses fondateurs.

Il est bon de rappeler ces choses qui touchent de si près à la vie libanaise. Il est bon en face de ceux qui ne voient partout que du nouveau, de compter une à une les années.

La présence arménienne au Liban n'est pas d'hier ; ni les liens qu'elle a engendrés. Et l'on pourrait, si on le voulait, chercher d'autres liens, vieux ceux-là de sept et huit cents ans, et peut-être bien davantage.

Un certain préjugé, heureusement moins fréquent que naguère, veut que ce pays soit à quelques-uns et non pas à tous ses enfants. Mais y avait-il une Amérique politique il y a seulement deux cents ans ? Et où en étaient alors les Etats de l'Europe avec la géographie politique mouvante qui fait les nationalités et les nations ?

Sur le sommet du Kesrouan où il est assis, le couvent de Bzommar continue à figurer la vocation de notre pays et sa mission. Il atteste que là est la liberté, que là est le refuge. Et que le monde ne peut modifier le reste éternel de ce Liban ni les traits de son passé. Cette liberté magnifique, les pierres mêmes des maisons monastiques l'exaltent. Elle est sans doute le plus précieux de tous nos biens. Elle a donné et elle donne au Liban ses citoyens et ses traditions ; et c'est à sa sauvegarde avant tout qu'un gouvernement digne de ce nom doit veiller.

La vraie raison d'être du Liban c'est dans des souvenirs tels que ceux de la fondation de Bzommar qu'on la trouve. Et la thèse est la même pour la variété merveilleuse des manifestations de la foi sous le ciel libanais ; ce ciel si clair, si pur, que chacun pense pouvoir le toucher de la main.

Nous parlons avec attendrissement de la fondation de Bzommar parce que notre pensée se reporte en même temps sur beaucoup d'autres.

Sur le plan de la spiritualité et de la dignité humaine, notre pays, si accueillant peut, sans hyperbole, se comparer au paradis des élus, en ce sens que, par définition, toutes les

bonnes volontés, toutes les intentions droites y trouvent leur demeure, tous les hommes qui, pour leurs frères, professent quelque tendresse et quelque amour.

Ce n'est pas une tare que tant d'étiquettes religieuses nous couvrent, ce n'est pas une honte. De plus en plus, nous y voyons pour notre part, une distinction historique et un motif de fierté. C'est le signe, en effet, que nous reconnaissons le droit de vivre et de prier à ceux que d'autres persécutent, le droit d'élever leur âme comme il leur plaît à ceux que le fanatisme, la persécution, la violence chassent de leurs demeures et éloignent des horizons qui les ont vu naître.

La fête du deuxième centenaire de Bzommar, il est juste que tous les Libanais s'y associent par le sentiment fraternel ; et par le désir ardent de voir se perpétuer et se multiplier au Liban la liberté nécessaire à nos poumons comme l'oxygène de l'air, cette liberté que nous rendons plus précise, plus humaine, plus forte quand c'est sous le signe des libertés légitimes que nous l'invoquons.

Nos vœux vont à Bzommar et à toute la hiérarchie qui gouverne Bzommar. De formuler de tels vœux, et de tout cœur, c'est comme de planter des cèdres ; comme nous le savons, chacun le sait.